



Comité d'Escrime d'Ile de France

Paris, le 14 janvier 2010

FLEURET CADET

N2 N°2, FLEURET HOMME ET DAME CADET INDIVIDUEL

L'épreuve n°2 de Nationale 2 individuelle au fleuret homme et dame cadet sera organisée le :

24 janvier 2010
au gymnase Gagarin
rue Pierre Courtade
78090 Trappes

Horaires

Individuel Fleuret Hommes Cadets	Appel	09h00
	Scratch	09h15
Individuel Fleuret Dames Cadets	Appel	11h00
	Scratch	11h15

Engagements :

Les engagements pour l'épreuve individuelle devront être effectués **avant le mercredi 20 janvier 2010 à 23h59** sur l'interface d'engagements de la FFE.

Droit d'inscription :

- ✓ 8 € pour les épreuves individuelles.

Arbitrage :

- ✓ 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés (hommes et dames confondus) pour l'épreuve individuelle.

Fabrice WITTMER
CTS Ile de France



Siège social :

Comité d'Escrime – 40 av. du Gal Leclerc – BP 56 – 78362 MONTESSON cedex